

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze le quatorze du mois d'AVRIL à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 3 Avril 2015, sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, M. Christian PARPILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN, M. Carmine ROGAZZO.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Marion PELLEGRIN

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 BUDGET « PHOTOVOLTAIQUE »

Après avoir pris connaissance du compte de gestion - Budget PHOTOVOLTAIQUE 2014 le Maire propose au Conseil Municipal de voter le Compte Administratif 2014 « Budget PHOTOVOLTAIQUE » comme suit :

Section FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice 2013 :	67.735,55 €
Résultat de l'exercice 2014 :	23.143,21 €
Résultat de clôture au 31/12/2014 :	90.878,76 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, et le maire ayant quitté la salle LE CONSEIL MUNICIPAL à la majorité :

- **VOTE LE COMPTE ADMINISTRATIF** - Budget PHOTOVOLTAIQUE 2014 - tels que résumé ci-dessus ;
- **DECIDE D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement excédentaire comme suit :
 - 002 - en report à nouveau, soit: 90.878,76 € ;
- **AUTORISE LE MAIRE** à signer tous documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré le 14 Avril 2015

Membres en exercice :	19
Membres présents :	19
représentés	0
Pour :	18
Abstention :	0
Contre :	0

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK